

INFO OUEST-FRANCE. Trois ministres détaillent la réforme de l'apprentissage

Laëtitia Hély et Stéphane Vernay

Muriel Pénicaud, Frédérique Vidal et Jean-Michel Blanquer, les ministres du Travail, de l'Enseignement supérieur et de l'Éducation nationale, reviennent sur la réforme de l'apprentissage qu'ils ont conçue ensemble. Dans un entretien exclusif à dimanche Ouest-France, ils commentent l'esprit de la réforme, les mesures phares, la mise en oeuvre à venir et les résultats attendus.

Le changement proposé s'articule autour de vingt-huit mesures visant à la fois à revaloriser le statut des apprentis, améliorer l'orientation des élèves et l'information des familles, permettre de rebondir plus facilement vers d'autres formations, simplifier le système de financement...

Une réforme portée par trois ministères, c'est inédit ?

Muriel Pénicaud : Dans ce domaine, c'est une première ! Nous savions dès le départ que si on ne touchait qu'un bout du système, nous ne réussirions pas. Nous voulons que l'apprentissage soit reconnu pour ce qu'il est, à savoir une voie de passion et d'excellence. C'est déjà un dispositif de réussite, de très bonne qualité puisque sept apprentis sur dix ont un emploi, mais il ne concerne que 400 000 jeunes, alors qu'on a un taux de chômage très élevé, avec 1,3 million des 16-26 ans qui ne sont ni à l'école, ni en apprentissage, ni dans l'emploi... C'est un drame absolu, et c'est le point de départ de notre réforme.

Jean-Michel Blanquer : Il est tout à fait naturel de travailler ensemble, en partant de l'intérêt de chaque jeune de notre pays, pour mieux articuler les réformes les unes par rapport aux autres. La première d'entre elles, c'est celle que Frédérique Vidal a menée sur l'accès à l'enseignement supérieur (Parcoursup). S'y ajoutent la réforme du baccalauréat, celle de l'enseignement professionnel et celle de l'apprentissage. Tous les jeunes de France sont concernés par au moins l'une des quatre.

Des secteurs, et donc des formations, que vous tenez à lier entre elles ?

Jean-Michel Blanquer : Un des mots-clés de notre coopération, c'est le mot passerelle. Si on travaille ensemble, c'est parce qu'il est très important de lier les différents domaines. Par exemple, dans le futur, un élève pourra entrer en lycée professionnel, puis faire de l'apprentissage, ou l'inverse, ou accéder à l'université... On peut avoir fait un master de droit et avoir envie finalement de faire un CAP de menuiserie. C'est un phénomène de société, que l'on voit en ce moment.

Frédérique Vidal : C'est aussi une façon de remettre en route l'ascenseur social vers le supérieur. Pourquoi ne pas envisager des contrats qui puissent être à cheval entre le cycle lycée et le cycle licence ? On a un seul objectif : nous sommes convaincus tous les trois qu'une bonne formation, que l'on peut reprendre, compléter à tout moment, est la meilleure des protections contre le chômage. En France, *grosso modo*, on étudie entre 18 et 25 ans, on décroche un diplôme puis on considère que c'est notre seul bagage académique pour la vie. Il faut sortir de ce système, rendre la formation beaucoup plus fluide, pour pouvoir changer de métiers autant que de besoin.

Muriel Pénicaud : On peut préparer les mêmes diplômes, avoir la même réussite professionnelle par différentes voies, grâce à ces fameuses passerelles. La réforme permettra de changer de filière plus facilement, du CAP au diplôme d'ingénieur. En Suisse, 65 % des jeunes passent par l'apprentissage, qui est considéré comme étant la voie normale. On peut commencer par un CAP de boulanger et devenir médecin. Les Suisses pensent qu'il ne faut pas opposer la tête et la main, le faire et l'apprendre.

Quelles sont, pour chacun d'entre vous, les mesures phares de la réforme ?

Frédérique Vidal: Le fait que l'on puisse, demain, démarrer un contrat d'apprentissage à n'importe quel moment de l'année. Je crois que ça correspond vraiment à un besoin profond, y compris d'un adolescent ou d'un jeune adulte, qui peut avoir des moments de faiblesse ou de doutes. Si au moment où il a envie de rebondir, on lui dit « non, attends l'année prochaine », on le perd. Cette réforme permet d'y remédier.

Muriel Pénicaud: Il faut que le statut de l'apprenti soit attractif, et qu'il y ait une égalité des chances dans l'information. La grande majorité des jeunes n'ont pas la chance d'accéder à l'apprentissage par méconnaissance de ce type de formation, comme des métiers. C'est essentiel. Avec le pilotage des régions, nous ferons intervenir des professionnels dans les collèges et lycées pour faire découvrir les métiers aux élèves. Les familles veulent le meilleur pour leurs jeunes, et elles ont raison. On est d'accord là-dessus. Mais elles n'ont aujourd'hui pas pleinement connaissance de ce que pourrait être ce meilleur, par manque d'information. Pour éclairer leur choix, il faudrait que les jeunes et leurs familles aient clairement accès aux taux de réussite aux diplômes, au nombre d'embauches, au salaire de début de carrière des élèves des différentes filières. Ils découvriront avec surprise qu'un soudeur dans l'aéronautique du futur gagne très bien sa vie, que ce métier est passionnant qu'il y a de l'emploi dans ce secteur, qu'on peut évoluer vers d'autres métiers...

Jean-Michel Blanquer: Pour moi, il faut que l'apprentissage soit compris et visible dès la fin du collège. Que l'on voit facilement de quoi on parle. Il faut donc que cela s'incarne, notamment dans des lieux, d'où l'accent que nous mettons sur la notion de « campus des métiers ».

Qu'entendez-vous par « campus des métiers » ?

Jean-Michel Blanquer: Des lieux qui rassemblent lycées professionnels, CFA, une partie de l'université, des incubateurs d'entreprises, des terrains de sport, des internats... Des lieux qui font envie aux jeunes car ils seraient comme des « Harvard professionnels ». Il en existe déjà, mais il nous en faut plus. Demain, un élève de troisième ira naturellement en apprentissage ou en lycée professionnel si ça lui fait envie. Il doit savoir qu'il existe des passerelles efficaces vers d'autres formations, d'autres métiers possibles, et que les enseignements proposés correspondent à des compétences d'avenir. Nous portons une attention toute particulière, par exemple, à la transition numérique et à la transition énergétique qui renouvellent totalement les métiers du bâtiment et de l'énergie. Se former tout au long de la vie, notamment aux métiers qui vont progressivement apparaître, caractérisera nos existences à tous au XXI^e siècle. Le rapport de la députée Céline Calvez et du chef cuisinier Régis Marcon qui me sera remis dans quelques jours permettra en plus de renforcer notre voie professionnelle scolaire.

Vous annoncez également de nouveaux avantages pour les apprentis...

Muriel Pénicaud: Ils vont gagner 30 € nets par mois en plus, et pouvoir passer leur permis de conduire grâce à une aide de 500 €. Nous allons négocier de façon à ce que cette somme couvre au moins la moitié du coût du permis. Je pense que dans notre pays, beaucoup de jeunes souffrent du fait qu'ils ont l'impression d'être « de trop », qu'on n'a pas de place pour eux dans le monde du travail. Ils galèrent pour trouver un stage. Là, c'est l'inverse. On leur dit : on a besoin de vous, on croit en vous, on va ouvrir toutes les portes, vous donner les éléments pour acquérir votre autonomie. C'est un message très important, plus large encore que celui de l'apprentissage : on a confiance dans les jeunes, le pays, les entreprises ont besoin d'eux, ils sont les bienvenus !

Tout le monde partage cet enthousiasme ?

Muriel Pénicaud: Nous sentons une mobilisation de tous les acteurs, entreprises, branches professionnelles, partenaires sociaux, régions, Éducation nationale et enseignement supérieur. Que ce soit du côté patronal ou syndical, tout le monde est prêt à s'engager, avec l'envie d'aller plus loin. Aujourd'hui, on a des jeunes qui ne trouvent pas d'entreprises, des entreprises qui ne trouvent pas de jeunes, et des jeunes et des entreprises qui se sont trouvés mais qui n'ont pas le financement. Il faut régler ces trois situations, mais plutôt au niveau territorial. Certaines régions ont déjà commencé à travailler avec les professionnels d'entreprises, l'éducation nationale et le service public de l'emploi.

À partir de quels résultats pourrez-vous dire que c'est une réussite ?

Jean-Michel Blanquer: Ce sera une réussite si beaucoup plus de jeunes vont vers l'apprentissage, et s'y épanouissent et si

tout le champ de l'enseignement professionnel devient dans un même élan plus fort et plus attractif.

Ils sont 400 000 aujourd'hui, ce qui est peu...

Jean-Michel Blanquer : L'objectif, c'est qu'aucun jeune ne soit sans formation ni emploi. Vous voulez vraiment un chiffre précis ? Zéro. Zéro jeune en échec. Trop souvent, les objectifs chiffrés ne sont avancés que pour l'effet d'annonce. Après, on essaie à toute force de faire correspondre la réalité à ce qui a été annoncé. Nous préférons être dans l'efficacité et, surtout, le pragmatisme. À tout jeune, on doit pouvoir proposer une formation ou un emploi.

Muriel Pénicaud : C'est ça (*rires*). On vise le zéro, ce qui, pour le ministre de l'Éducation nationale, est tout à fait inhabituel ! Est-ce que donner un chiffre est efficace ? L'expérience prouve que non. Ce qui est efficace, c'est la mobilisation des énergies. Si des branches professionnelles veulent se fixer des objectifs, tant mieux, leur engagement et celui des entreprises sont beaucoup plus importants qu'un chiffre décidé par l'État.

Pourquoi ne pas chercher à rattraper la moyenne européenne, qui est de 15 % des jeunes en apprentissage, contre 7 % seulement chez nous ?

Frédérique Vidal : Oui, ce peut être un objectif, même s'il faut se garder des comparaisons sachant que les situations peuvent varier d'un pays à l'autre. Nous avons, nous, plus de 150 000 apprentis dans nos grandes écoles et universités. C'est beaucoup plus que chez nos voisins, qui nous demandent régulièrement comment nous avons réussi cela. Notre système d'apprentissage dans l'enseignement supérieur est regardé comme un modèle à l'étranger

Muriel Pénicaud : C'est un point fort français.

Jean-Michel Blanquer : Quand Singapour regarde comment faire évoluer l'apprentissage dans l'enseignement supérieur, il regarde comment cela marche en France. Ça doit nous remplir de fierté. Ça prouve bien que la France peut être une bonne référence quand elle le veut !

Qu'est-ce qui sera le plus difficile à gérer ?

Muriel Pénicaud : La mobilisation de tous, entreprises, régions, Éducation nationale, enseignement supérieur, les CFA qui vont devoir transformer leur calendrier pour être modulaire, les jeunes et les familles à convaincre, former et valoriser les maîtres d'apprentissage... Ce n'est pas une réformette ! Chaque sujet est déjà, en soi, une montagne à gravir. Là, c'est toute une chaîne que nous voulons franchir, mais derrière, le paysage vaut la peine ! En fait, notre véritable ennemi, ce sera le temps. Il faut maintenant avancer aussi vite que possible pendant la phase de transition, avec tous les acteurs, pour concrétiser le plus rapidement possible pour les jeunes.

Le « plus rapidement possible » ? Pouvez-vous préciser ?

Muriel Pénicaud : Le calendrier législatif sera rapide, car ce sera l'un des trois volets du projet de loi que je présenterai au parlement sur l'apprentissage, la formation professionnelle et l'assurance chômage. Dans les trois cas, on parle de la liberté de choisir son avenir professionnel. Ce sera à l'ordre du jour du conseil des ministres mi-avril, et en débat au Parlement d'ici au mois d'août. Aujourd'hui, nous avons fixé le cap. Reste maintenant à affiner le calendrier du changement, qui, lui, sera un peu costaud à bâtir ! Certaines transformations vont pouvoir démarrer dès septembre, d'autres demanderont un an, deux ans...

Comment allez-vous rapprocher les lycées et les CFA ?

Jean-Michel Blanquer : Ils vont devoir évoluer dans leurs organisations, et tout le monde sera gagnant. Les jeunes, bien sûr, mais aussi tous ceux qui les encadrent. On vise la cohérence de l'unité de lieu, avec, par exemple, des plateaux techniques partagés. Je ressens de l'optimisme sur l'adhésion des acteurs de terrain, car il y a quand même des solutions de bon sens dans ce que nous sommes en train de faire, avec les trois autres réformes que j'ai évoquées. Elles ne viennent pas de nulle part, on ne les a pas inventées hier matin tous les trois. Elles proviennent des choses vécues par les acteurs de

terrain.

Comment améliorer l'orientation vers les filières professionnelles ?

Jean-Michel Blanquer : J'ai fait savoir, dès le mois de juin, que le pourcentage d'élèves envoyés en formation générale, technologique ou professionnelle n'était plus un indicateur de la réussite des collèves. Nous ne pilotons plus à partir de cela mais sur la base de l'intérêt du jeune, ce qui aura des effets importants. Notre logiciel d'affectation, Affelnet, va également faire une vraie place à l'apprentissage, au côté des autres enseignements. Ce sera visible pour les familles dès la rentrée 2019.

Les moyens financiers mis sur la table seront-ils à la hauteur de vos ambitions ?

Muriel Pénicaud : Nous avons programmé 700 millions d'aides aux entreprises ! En réalité, aujourd'hui, nous ne souffrons pas d'un problème d'argent, mais d'un problème d'efficacité de l'argent. Le financement de l'apprentissage est si complexe qu'une partie de la taxe d'apprentissage n'est pas utilisée dans certaines régions ou branches. Ce qui change, avec notre réforme, c'est que tout jeune et toute entreprise qui voudront passer un contrat d'apprentissage pourront le faire et auront un financement. Ce n'est pas la situation actuelle. Demain, tout l'argent de l'alternance servira à l'alternance.